La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.- E. BÉDARD, M. V.

Réponse aux consultations

Q. J'ai un cheval de 9 ans qui boite depuis un an d'un membre antérieur. La corne lui serre sur l'os intérieur; il a le sabot un peu plus petit que l'autre. Au commencement de l'été je lui ai appliqué trois mouches à 10 jours d'intervalles. Depuis le commencement de l'automne je lui mets de l'huile de lin au haut de la corne dans le bord du poil. Depuis quelque temps je lui mets du goudron sous le pied. Aucun de ces traitements n'a semblé le soulager. Cette boiterie est-elle susceptible de guérir? Quels traitements me conseillez-vous?

Rép. à G. L. — Pour que votre bête guérisse, il faut lui parer le pied malade. Je vous fais parvenir le bulletin No 108 et en l'examinant à la page 37, vous devriez y trouver tous les renseignements dont vous avez besoin.

Q. 1. J'ai une vache que je trais d'un veau à l'autre c'est à dire que j'abandonne la traite que 2 ou 3 semaines avant la mise bas. Sa période de gestation retarde de quelques jours depuis quelques années. De peur qu'elle ait de l'inflammation, 4 ou 5 jours avant la mise bas, je lui enlève environ 2 gallons de lait par jour que je lui fais boire. Est-ce que vous recommandez cette méthode? Aussi ma vache ne délivre pas.

2. Quel remède conseillez-vous d'employer pour soulager le souffle sur un cheval qui travaille fort et fait beaucoup de chemin?

3. Quel remède me conseillez-vous pour purger un cheval, le faire muer à bonne heure, et lui éclaircir le sang?

Rép. à U. B.- 1. Je ne puis vous dire si votre méthode a du bon ou du mauvais, parce que je ne connais aucune qualité spéciale au lait pour faciliter la mise bas. Quant à la délivrance, c'est autre chose. Vous pouvez faire l'emploi de capsules utérines ou bien des injections d'eau iodée.

2. Le traitement à l'arsenic ou encore la liqueur arsenicale est le traitement le plus employé et ne doit être donné que dix jours par mois.

3. Faites usage de carottes dans l'alimentation du cheval et vous obtiendrez d'excellents résultats à tous points de vue.

Q. 1. Est-ce que le poumon d'un cheval atteint d'une inflammation ou congestion du poumon, peut gâter en l'espace de 10 jours, c'est à dire durant la période que dure ordinairement cette maladie?

2. Ma jument, ayant eu un poulain au mois de juin, devenait tout en nage lorsque je travaillais avec, et au bout d'à peu près quinze jours de maladie elle est morte après avoir été toute en sueur les trois derniers jours; sa respiration était courte; je lui ai donné différents remèdes ainsi que du lait chaud avec de la graine de lin 2 à 3 fois par jour. Pouvez-vous me dire de quelle maladie est morte ma jument? Dans un cas semblable, quel remède aurait-il fallu que j'emploie pour sauver ma bête?

Rép. à H. G. — 1. La durée d'une pneumonie ou inflammation de poumons chez le cheval est de neuf jours, en moyenne. La neuvième journée, l'animal va vers la guérison ou bien le poumon pourrit, et [illegible]

2. [illegible]

Q. J'ai une vache de 5 ans qui urine le sang depuis une quinzaine de jours. Pouvez-vous m'enseigner un remède pour remédier à cet état?

Rép. à J. [illegible]

Q. J'ai un coq d'un an et demi P.-R. B. qui par deux fois cet hiver a envoyé du sang comme s'il avait les hémorhoïdes saignantes. Il paraît n'en pas souffrir car il est gras et mange bien. Serais-je mieux de m'en défaire?

Rép. à G. R. Le renversement du cloaque de quelque degré que ce soit est toujours dommageable aux animaux, et dans ces cas, il faut faire rentrer de nouveau le cloaque avec le doigt, en ayant soin de le faire tremper dans de l'huile d'olive. Il est recommandable, après la mise en place, d'injecter un peu d'eau chaude. Vous pouvez conserver votre coq en en prenant grand soin.

(à suivre)

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin. 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

VENTE DE PROPRIÉTÉ. Q. Vente d'immeuble, prix non payé, délaissement, recours de l'acheteur pour acompte donné et pour coût des améliorations.

Rép. à M. L. — Il faudrait savoir quand vous avez délaissé l'immeuble. Il est vrai que vous ne receviez pas de titre mais vous étiez en défaut de payer et j'ignore si vous avez mis votre vendeur en demeure de vous donner les titres. Pourquoi vous avez délaissé sans vous protéger autre renseignement qui me serait nécessaire. D'une façon générale, lorsqu'une vente est résolue, chaque partie doit se trouver dans la même position qu'elle était avant le contrat, mais les exceptions ne manquent pas.

ACHAT D'UN CHEVAL. Q. Achat de cheval, prix à être payé avec du bois. Bois appartenant au fils de l'acheteur.

Rép. à P. L. — Si réellement c'est votre fils qui est le propriétaire du bois, le vendeur du cheval ne peut exercer sa réclamation ou son recours contre ce bois. Reste à savoir quelle sera votre responsabilité si vous avez trompé le vendeur, si vous lui avez fait de fausses représentations.

CHEMIN PUBLIC D'HIVER, ENTRETIEN. Q. Chemin public d'hiver donné à l'entretien, recours de l'entrepreneur contre contribuable qui circule.

Rép. à J. B. — Je ne vois pas comment l'entrepreneur peut réclamer de vous des dommages ou des frais d'entretien parce que vous circulez dans le chemin public suivant le mode de circulation ordinaire.

Rép. à O. C. — La réclamation me paraît prescrite, d'après votre lettre. J'en viens à la conclusion qu'il n'est rien dû à la fabrique mais uniquement à la succession de l'ancien curé. Avec ce que vous m'écrivez, je conclus qu'il n'y a pas même affaire de conscience chez vous.

ÉCOLE. Q. École servant à deux rangs, nouvelle école en perspective, droits des contribuables.

Rép. à L. R. — C'est la commission scolaire qui doit décider si une nouvelle école doit être construite. S'il y a injustice il peut y avoir appel de la décision.

Rép. à O. B. — Si je vous ai bien compris lorsque vous avez fait la coupe du bois, votre mère n'avait pas encore vendu sa terre. S'il en est ainsi, le bois coupé vous appartient; si au contraire la vente était faite, comme votre mère a omis de faire des réserves pour le bois de pulpe, le nouveau propriétaire pourrait vous empêcher de l'enlever.

SECRÉTAIRE - TRÉSORIER, INSPECTEUR DE CHEMINS.

Rép. à C. R. Q. — Le secrétaire-trésorier ne peut être en même temps [illegible] chemins.

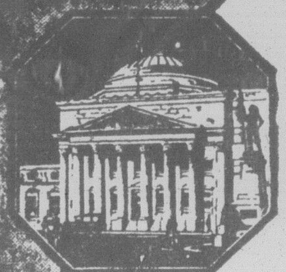

Derrière chaque succursale — les ressources entières, l'organisation et l'expérience de toute l'institution.

Siège social: Montréal

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT

.... fruit de 117 années de fructueuses opérations ....

ON RECOLTE CE QUE L'ON SEME

AUGMENTEZ le rendement de vos récoltes et, partant, vos revenus, en faisant usage d'un bon crible, soit à bras et à pouvoir.

Satisfaction garantie, prix modéré.

Ecrivez dès aujourd'hui.

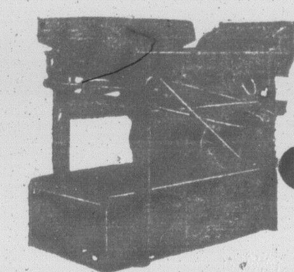

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE

Fondée en 1873 PLESSISVILLE -- Qué

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

57F

Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement

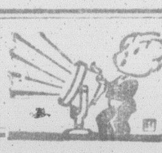

Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de______en bon de poste en paiement de_____ans_____d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN

NOUVEAU

Faites une croix dans le petit carré disant que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

Nom______________________________

R.R. No______________________________

Bureau de poste______________________________

Comté______________________Province______________________

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

REÇU LE
27 SEP. 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

PER
B-226
S